

4 Économie

Conseil des régulateurs africains

Le Gabon porté à la tête de l'organisme

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Le président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Gabon, Lin Mombo, a été nommé président du Conseil des régulateurs africains.

EN marge du sommet TransformAfrica, qui s'est tenu du 10 au 12 mai 2017 à Kigali au Rwanda sous le thème "Villes intelligentes, Développement accéléré", les chefs d'Etat et de gouvernement présents à ces assises ont mis en place un nouvel organe continental indépendant, à vocation consultative : le "Conseil des régulateurs africains". En raison de la politique avant-gardiste du gouvernement gabonais en matière d'accès aux Technologies de l'information et de la communication (TIC), le président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

(Arcep) du Gabon, également président exécutif en exercice de l'Assemblée des régulateurs de télécommunications de l'Afrique centrale (Artac), Lin Mombo, a été porté à la tête de ce nouvel organe. « La nomination du président de l'Arcep à cette fonction prestigieuse constitue surtout une reconnaissance des multiples efforts entrepris par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba qui, au travers du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), vise à "faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique et de la communication", par la réalisation de différents projets portant sur la mise en place d'infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire et permettant le développement d'une large gamme de services en favorisant un saut qualitatif majeur dans les services sociaux et l'éclosion des piliers du Gabon émergent », a expliqué un délégué africain. Lin Mombo et les membres de ce nouveau Conseil auront pour principale mission de mettre en place un environnement technologique et un cadre juridique



Photo : D.R

Le président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) du Gabon, Lin Mombo (au centre) a été plébiscité par ses pairs.

africain, afin de « transformer l'Afrique en un marché unique numérique » au travers des projets communs d'envergure tels que la mise en place du Réseau unique africain ("One Africa Network - OAN"). Pour rappel, c'est lors de la réunion des chefs d'Etat de l'Union Africaine, tenue le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba que les différents pays membres de l'Alliance Smart Africa se sont engagés à mettre en place un réseau unique africain, selon les principes suivants : suppression de la surtaxe sur les appels en-

trants en provenance des pays membres ; appel vers les autres pays membres au tarif local le plus élevé ; appel en roaming au tarif local du pays membre visité ; gratuité de la réception d'appels en mode itinérance pour les 300 premières minutes d'appel reçu/roamer/mois ; et identification systématique des abonnés dans chaque pays membre. Le gouvernement gabonais a donné son adhésion pour la réalisation du réseau OAN. A cet effet, il a été décidé la mise en œuvre d'une première expérience

pilote entre le Gabon et le Rwanda. C'est ainsi que le 18 juillet 2016, les présidents gabonais et rwandais ont procédé au lancement officiel de ce réseau par la suspension de surtaxe sur les appels internationaux entre les deux pays. Depuis le 29 janvier 2017, le projet OAN Gabon-Rwanda est effectif pour les opérateurs Gabon Telecom et Airtel Gabon. Concrètement, cela se traduit par une baisse de plus de 80% sur les tarifs roaming appliqués et une augmentation du trafic échangé entre les deux

Etats. **INITIATIVE*** Il faut savoir que le Sommet TransformAfrica est un forum africain annuel qui regroupe les leaders mondiaux et régionaux des gouvernements, des entreprises et des organisations internationales pour collaborer à de nouvelles façons de concevoir, d'accélérer et de soutenir la révolution numérique en cours en Afrique. C'est une initiative des chefs d'Etats africains portée par les présidents Ali Bongo Ondimba et Paul Kagamé, qui vise à permettre aux pays membres de devenir des économies intelligentes, plus concurrentielles et innovantes disposant de climats d'affaires favorables aux investissements. Les différents Etats portant cette initiative forment une alliance appelée Smart Africa. Celle-ci est née à l'issue de la toute première édition du Sommet TransformAfrica, qui s'est tenu du 28 au 31 octobre 2013 à Kigali, au Rwanda, et a abouti à l'adoption d'un Manifeste.

Accès à l'Internet

L'exemple du Gabon

MSM
Libreville/Gabon

AU cours de ce Sommet 2017, le président du Conseil de régulation de l'Arcep, Lin Mombo, est intervenu dans le cadre du panel ayant pour thématique "Internet pour tous : des partenariats innovants pour relier le dernier milliard". A ce sujet, il a présenté l'ensemble des projets et actions entreprises par le Gabon, en vue de réduire la fracture numérique. Ces projets viendront s'appuyer, a-t-il indiqué, sur l'infrastructure Haut débit que déploie le pays. En effet, aujourd'hui, deux câbles sous-marins en fibres optiques transitent par le Gabon, afin de l'interconnecter au monde, à savoir : SAT3

(South Africa Transit-3) et ACE (Africa Coast to Europe). Dans le cadre du projet CAB 4, financé par la Banque mondiale, le pays s'est doté d'un câble terrestre à fibres optiques dont le but est d'interconnecter tous les pays d'Afrique centrale. A cela, s'ajoute la réalisation actuelle d'un backbone national. Le backbone national terrestre qui relie la station d'atterrissage du câble ACE à Franceville, en suivant le tracé du Chemin de fer Transgabonais, s'étend sur 1075 km pour s'interconnecter au Congo. La deuxième phase consistera à connecter le réseau national à ceux de la Guinée équatoriale et du Cameroun, via le Woleu-Ntem, pour un déploiement de la fibre optique de 528 km.

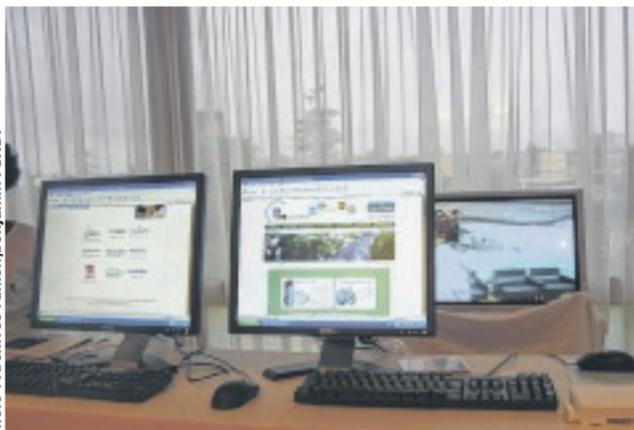


Photo : Archives l'union/Benjamin PENDI

Avec la technologie 4G, le Gabon a pris une avance considérable en matière d'accès aux TIC.

Le premier tronçon de cette deuxième phase concerne l'axe Booué vers le Cameroun et la Guinée équatoriale, sur 412 km, et le second tronçon l'axe Lambaréné-Oyane, sur environ 116 km. L'installation, la gestion, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation de toutes ces infrastructures en fibres

optiques sont assurées par des acteurs clés que sont respectivement l'Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), la Société de patrimoine des infrastructures numériques (SPIN) et l'opérateur d'infrastructures (Axione). En outre, dans le cadre de la généralisation et la vul-

garisation de l'accès à l'internet aux populations gabonaises, l'Arcep a attribué, le 11 janvier 2017, à GVA Gabon, filiale du Groupe Vivendi, une licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau filaire pour la fourniture d'accès internet très haut débit via la technologie FTTH (Fibre optique jusqu'au domicile de l'abonné). Le réseau FTTH permet l'accès internet à très haut débit aux abonnés et constitue une solution fiable pour proposer une large gamme de services de communications électroniques à très haut débit, sur un réseau fixe. La mise en œuvre de ce projet permettra au Gabon d'occuper une place de choix dans la sous-région Afrique centrale, en matière de fourniture de l'accès internet haut et très haut débit.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre effective du service universel visant la couverture d'environ 2700 villages, et ainsi permettre aux populations rurales d'être désenclavées dans le domaine des communications électroniques, une première station radioélectrique a été mise en service et inaugurée par le chef de l'Etat en juillet 2016. A ces différents projets s'ajoute la révision en cours du cadre réglementaire portée par le ministère en charge de l'Economie numérique. Cette nouvelle réglementation va intégrer de nouveaux enjeux tels que la réglementation des transactions électroniques, la cybercriminalité et la cybersécurité.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/05/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1059	1USD =	593,143	1 USD	610,937	CAC 40	17/05/2017	5 401,76
		CAD	1,5058	1CAD =	435,620	1 CAD	448,689	DOW JONES	17/05/2017	20 958,66
		JPY	125,6700	1JPY =	5,220	100 JPY	5,376			
		GBP	0,8587	1GBP =	763,913	1 GBP	786,831			
		CHF	1,0958	1CHF =	598,610	100 CHF	616,57			
		ZAR	14,5287	1ZAR =	45,149	100 ZAR	46,50			
		MAD	10,8843	1MAD =	60,266	1 MAD	63,63			
		CNY	7,6185	1CNY =	86,101	1CNY	88,68			
		KES	113,2700	1KES =	5,791	1KES	5,96			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
17 Mai 2017: 51,91

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 17/05/2017

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>